



## Bureau des communications

1100, bd de la Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1  
Tél. : 514 855-4500, poste 4648  
Télec. : 514 855-4748

### **COMMUNIQUÉ**

#### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**TITRE : Mille milliards de flocons tombent...  
SI LES ÉCOLES FERMENT,  
WWW.CSMB.QC.CA VOUS EN AVISE**

**(Montréal, le 2 décembre 2009)** – L’hiver au Québec, on ne peut y échapper! Et qui dit hiver dit tempêtes, verglas et autres intempéries pouvant obliger la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) à fermer ses écoles et ses centres de formation professionnelle et d’éducation des adultes. Dans un tel cas, le site Internet [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca) annonce clairement en page d’accueil, au plus tard à 5 h 45, la **fermeture** des établissements. Pas de message : bonne nouvelle, les établissements sont ouverts! La CSMB compte par ailleurs sur la collaboration de plus d’une vingtaine de stations de radio et de télévision qui couvrent son territoire pour relayer sur leurs ondes une annonce de **fermeture**.

La CSMB rappelle qu’il demeure de la responsabilité des parents de s’assurer que l’école est ouverte avant d’y déposer son enfant ou de le laisser partir à pied. Chaque fois que la question de fermer les établissements scolaires se pose, tout est fait pour prendre une décision le plus rapidement possible et, le cas échéant, assurer la diffusion la plus diligente qui soit de l’annonce d’une fermeture. La décision exige toutefois la concertation préalable entre différents acteurs, dont les transporteurs scolaires. Elle est directement liée aux conditions climatiques en vigueur, mais également à celles annoncées pour le retour des classes, en fin de journée. Les conditions climatiques ont en effet un impact direct sur le transport des 15 500 élèves de la CSMB qui se rendent à l’école en autobus et sur la sécurité de ceux qui s’y rendent à pied.

... /

Lorsqu'il y a fermeture, toutes les activités sont suspendues dans tous les établissements, incluant les activités des services de garde. Au primaire et au secondaire, deux journées pédagogiques fixées après le 15 avril procurent aux établissements une marge de manœuvre qui compense les journées perdues en raison des intempéries. À la formation professionnelle et à l'éducation des adultes, l'horaire est réaménagé pour rattraper le temps perdu.

S'inscrivant dans le peloton de tête des commissions scolaires québécoises d'envergure, la CSMB regroupe 85 établissements (61 écoles primaires, 12 écoles secondaires, deux écoles spéciales, six centres de formation professionnelle et quatre centres d'éducation aux adultes) desservant 45 000 élèves. Son territoire recoupe celui de sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île : Lachine, LaSalle, L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève, Outremont, Pierrefonds/Roxboro, Saint-Laurent, Verdun, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville.

-30-

Source : Bureau des communications  
514 855-4500, poste 4656 ou 4648

(15-1430)